



16-02-2023

Budget participatif : lancement de la période de vote

Du 20 février au 13 mars s'ouvre la période de vote du budget participatif. Après analyse technique et financière, 24 projets destinés à améliorer le cadre de vie des Bisontins et Bisontines ont été retenus sur la centaine déposée.

Désormais, c'est aux habitants et habitantes de choisir. Les thématiques des projets sont variées : installations de mobiliers urbains et d'équipements de loisirs, aménagements d'espaces verts, projets liés à la mobilité, à la propreté, aux solidarités... Toutes les informations figurent en ligne sur : atelierscitoyens.besancon.fr

Chaque personne pourra voter pour ses 3 projets préférés.

Un bulletin qui ne contient pas 3 choix ne sera pas comptabilisé.

Les Bisontins et les Bisontines auront la possibilité de voter :

- En ligne sur atelierscitoyens.besancon.fr
- Avec un bulletin papier à retirer et déposer dans une des urnes présentes (*liste des bureaux disponible [ici](#)*) ou à envoyer par voie postale : Service Démocratie Participative, Centre Municipal Sancey, 27 rue Alfred Sancey - 25000 Besançon

La période de vote est ouverte aux habitants de 16 ans et plus, contribuables locaux, étudiants et apprentis. Les projets lauréats seront désignés en mars, puis votés en conseil municipal au deuxième trimestre 2023 pour une réalisation d'ici avril 2025.

Listes des bureaux de vote et carte des projets par quartier disponible [ici](#).

Contacts

Kevin BERTAGNOLI – Adjoint à la maire délégué à la démocratie participative

Tél. 06 46 72 34 59 / Mail : kevin.bertagnoli@besancon.fr

Gilles LABROUSSE – Chef de service, démocratie participative

Tél. 03 81 87 82 57 / Mail : gilles.labrousse@besancon.fr

Contacts presse

Auriane CALVÉS

Cécile PRUDHOMME

06 33 67 25 23

06 84 37 60 09

auriane.calves@besancon.fr

cecile.prudhomme@besancon.fr